

Niveaux de service

Cadre de référence

Examen des besoins relatifs à l'espace aérien

dans la région boréale, au nord-est de

Cold Lake (Alberta)

NAV CANADA
Niveaux de service
151, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H3

Mars 2026

Table des matières

1. Objet.....	1
2. Portée de l'étude	1
3. Contexte.....	1
4. Méthodologie.....	1
5. Ressources humaines.....	2
6. Plan de gestion des activités	2
7. Importance des changements	3
8. Ressources financières	3
9. Consultations.....	3
10. Plan de gestion de la sécurité.....	4
11. Autorité	4

1. Objet

L'objectif du présent cadre de référence est de lancer une étude aéronautique (l'« étude ») visant à examiner les besoins relatifs à l'espace aérien dans la région boréale, au nord-est de Cold Lake (CYOD).

2. Portée de l'étude

L'étude vise à évaluer les besoins relatifs à l'espace aérien dans le nord de l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le sud des Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut après que le ministère de la Défense nationale (MDN) a communiqué un besoin d'espace aérien de formation militaire dans les alentours de Cold Lake (Alberta).

3. Contexte

La région de contrôle terminal militaire (MTCA) de Cold Lake qui entoure l'aéroport de Cold Lake / Group Captain R.W. McNair (CYOD) constitue le coin sud-est de l'espace aérien proposé par le MDN, lequel mesure environ 460 milles marins (NM) sur 380 NM et s'étend au nord de Cold Lake jusque dans les Territoires du Nord-Ouest et vers l'est dans le Manitoba.

Afin de moderniser l'infrastructure de formation opérationnelle aérienne des Forces armées canadiennes en vue de l'adoption d'un nouveau chasseur polyvalent au Canada, le MDN a demandé à NAV CANADA de réaliser une étude aéronautique pour évaluer les effets d'un assemblage d'espace aérien proposé pouvant répondre aux besoins de formation futurs.

4. Méthodologie

L'étude permettra de recenser, d'évaluer et d'analyser l'information recueillie dans le cadre de la collecte de données et de la consultation des utilisateurs et des parties prenantes. L'étude permettra :

- 1) de confirmer les exigences des parties prenantes quant à l'espace aérien examiné;
- 2) d'analyser les préoccupations et les problèmes soulevés par les parties prenantes;
- 3) d'élaborer des solutions et des options possibles;
- 4) de procéder à une détermination des dangers et évaluation des risques sur les problèmes, le cas échéant;
- 5) de présenter des recommandations à la haute direction et au Conseil d'administration aux fins d'approbation;
- 6) d'assurer la coordination avec les gestionnaires concernés qui participeraient à la mise en œuvre technique et opérationnelle de tout changement proposé touchant l'espace aérien;
- 7) d'assurer la coordination avec Transports Canada.

Une analyse de rentabilisation permettra de valider les recommandations, le cas échéant.

5. Ressources humaines

L'équipe multidisciplinaire chargée de l'étude sera composée, au besoin, de représentants des domaines opérationnels, techniques et de soutien essentiels.

Cette équipe s'assurera que la consultation avec les parties prenantes intéressées ou concernées est suffisante avant de formuler toute recommandation à la haute direction.

Elle effectuera également une analyse des risques et pourra faire appel aux parties prenantes pour participer à l'évaluation de certains scénarios de risque.

Chef d'équipe : Gestionnaire, Programme de niveaux de service et développement

Collaborateurs :

- Gestionnaire, Niveaux de service
- Spécialiste, Niveaux de service
- Gestionnaires et personnel de la région d'information de vol YEG/YWG
- Groupe Gestion de l'information aéronautique
- Groupe Technologies de NAV CANADA
- Groupe Performance de l'entreprise de NAV CANADA
- Groupe Relations avec l'industrie et les parties prenantes de NAV CANADA
- Autres membres, au besoin

6. Plan de gestion des activités

Approbation du cadre de référence : Mai 2025

Pendant la réalisation de l'étude*, les activités suivantes seront entreprises :

- 1) Élaboration d'un plan de communication et de consultation – hiver 2026
- 2) Début de l'étude – hiver 2026
- 3) Consultations – printemps 2026
- 4) Évaluation des résultats de la consultation – été 2026
- 5) Exécution d'une détermination des dangers et évaluation des risques sur les problèmes – été 2026
- 6) Mise au point du rapport de l'étude aéronautique – automne 2026
- 7) Approbation de la haute direction et du Conseil d'administration – automne 2026

Si une proposition de modification est approuvée :

- 8) Publication d'un avis de proposition – hiver 2026

- 9) Communication de l'évaluation finale à Transports Canada pour examen de la sécurité – hiver 2027

Une fois l'accord de Transports Canada donné :

- 10) Coordination du plan et des dates de mise en œuvre avec les groupes appropriés – à déterminer
- 11) Préparation d'un document pour le groupe Gestion de l'information aéronautique – à déterminer
- 12) Préparation et publication de la circulaire d'information aéronautique – à déterminer
- 13) Préparation et publication d'un avis — à déterminer
- 14) Mise en œuvre – à déterminer
- 15) Surveillance et examens postérieurs à la mise en œuvre – à déterminer

* Le calendrier de l'étude peut faire l'objet de changements.

7. Importance des changements

Certaines des options de changement proposées concernant l'espace aérien peuvent représenter un changement important pour un groupe d'utilisateurs non négligeable. Le cas échéant, les dispositions de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* concernant les avis officiels s'appliqueront.

8. Ressources financières

Les changements relatifs à la conception de l'espace aérien pourraient nécessiter un soutien en matière d'ingénierie. Ces exigences seront cernées à mesure que l'étude progressera en vue d'entamer la planification de projet pour la mise en œuvre des recommandations d'ingénierie qui figurent dans l'étude.

9. Consultations

Un plan de consultation approprié sera rédigé. Il comprendra des consultations formelles avec les parties prenantes afin de déterminer s'il existe des problèmes et les mesures d'atténuation qui peuvent s'avérer nécessaires si des changements sont recommandés pour la classification et la structure de l'espace aérien.

Les organisations de l'aviation représentant les aéroports, l'aviation générale, l'aviation d'affaires et d'autres organisations, selon le cas, seront consultées durant l'étude. Une liste des utilisateurs et des parties prenantes consultés sera jointe à l'étude.

Si vous avez des questions ou souhaitez apporter votre contribution à l'étude, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à studies.etudes@navcanada.ca ou en écrivant à l'adresse suivante :

Adresse municipale et pour les services de
messagerie

Adresse postale

NAV CANADA Niveaux de service 151, rue Slater Ottawa (Ontario) K1P 5H3	NAV CANADA Niveaux de service C.P. 3411, succ. T Ottawa (Ontario) K1P 5L6
---	--

10. Plan de gestion de la sécurité

NAV CANADA préparera un plan de gestion de la sécurité du projet qui précisera les responsabilités liées à la mise en œuvre découlant de l'étude, y compris les mesures d'atténuation et de surveillance pour mettre en œuvre tout changement de service.

11. Autorité

Le présent document a été publié sous l'autorité de la vice-présidente adjointe, Relations avec l'industrie et les parties prenantes.